

Ecrit par le 18 janvier 2026

# Loi de finances 2026 : la CPME 84 décrypte les enjeux pour les chefs d'entreprise



La [CPME 84](#) (Confédération des petites et moyennes entreprises du Vaucluse), en partenariat avec [Groupama Méditerranée](#) et le cabinet [Fidal](#), organise mercredi 28 janvier prochain, à Sorgues, un petit-déjeuner thématique consacré aux implications concrètes de la loi de finances 2026 pour les TPE-PME, commerçants et indépendants du Vaucluse.

Face aux nombreuses modifications fiscales introduites par la loi de finances 2026, l'organisation patronale propose aux chefs d'entreprise du département une matinée d'information et d'échanges. Cette rencontre, qui se tiendra mercredi 28 janvier de 8h30 à 10h30 au Novotel Avignon Nord, permettra aux participants de comprendre les conséquences pratiques des nouvelles dispositions fiscales sur la gestion de leur entreprise.

## Un trio d'experts mobilisé

L'événement sera animé par [Mélanie Tinéna](#), responsable de secteur commercial PME (Petites et moyennes entreprises) chez Groupama Méditerranée, partenaire historique de la CPME 84, et [Yanis Derradji](#), juriste au cabinet Fidal Avignon. Leur intervention conjuguera expertise juridique et approche pratique pour permettre aux entrepreneurs d'anticiper les changements à venir et d'adapter leur stratégie en conséquence.

Ecrit par le 18 janvier 2026



**Copyright Freepik**

### **Un rendez-vous devenu incontournable**

Ces rencontres thématiques organisées régulièrement par la CPME 84 rencontrent un succès croissant auprès des chefs d'entreprise du département. Elles s'inscrivent dans la mission de l'organisation : accompagner et défendre les intérêts des TPE-PME (Très Petites Entreprises-Petites et Moyennes Entreprises), commerçants et indépendants vauclusiens face aux évolutions réglementaires et économiques. Elles s'appuient sur un réseau particulièrement dynamique, puisque la CPME Vaucluse rassemble 900 adhérents directs et représente plus de 8 000 entreprises du territoire, tout en bénéficiant d'un ancrage national de 15 000 adhérents. Cette forte présence se traduit par une activité soutenue, avec plusieurs centaines de dossiers d'entrepreneurs suivis chaque année, de nombreuses demandes de financement de formations montées pour les dirigeants et un dialogue permanent avec le tissu économique local.

### **Une animation innovante signée Mur'Mure**

Pour dynamiser cette matinée, les organisateurs ont fait appel à Mur'Mure, une entreprise innovante dirigée par Camille et Yanis. Cette jeune société propose un concept unique : un mur interactif et lumineux Made in France, adapté aux événements professionnels en intérieur comme en extérieur. Avec

Ecrit par le 18 janvier 2026

plus de 40 jeux disponibles, des ateliers de prévention des risques routiers, des activités de team building et même 12 disciplines sportives, ce dispositif ludique et fédérateur permettra aux participants de vivre une expérience immersive entre deux séquences d'information. Le mur peut également être personnalisé aux couleurs des partenaires de l'événement, offrant ainsi une animation à la fois originale et professionnelle.

#### Infos pratiques

Petit-déjeuner CPME loi des finances 2026 le mercredi 28 janvier, de 8h30 à 10h30. Au Novotel Avignon Nord. 135 avenue Louis Pasteur, 84700. Inscription obligatoire par mail à [contact@cpme84.org](mailto:contact@cpme84.org). Contact : CPME 84 Tél. : 04 90 14 90 90 Email : [contact@cpme84.org](mailto:contact@cpme84.org) Web : [www.cpme84.com](http://www.cpme84.com). Calista Contat-Dathey

## PETIT-DÉJEUNER

### Loi de finances 2026 : quelles conséquences pour le chef d'entreprise ?



**Groupama**

**FIDAL**  
AVOCATS

**Mercredi 28 Janvier 2026**  
**8h30 à 10h30**

**Novotel Avignon Nord**

135 avenue Louis Pasteur - 84700 SORGUES



**Inscription préalable obligatoire :**  
**[contact@cpme84.org](mailto:contact@cpme84.org)**

Ecrit par le 18 janvier 2026

# Skander Darragi nommé directeur du bureau Fidal d'Avignon



Le cabinet d'avocats en droit des affaires [Fidal](#) annonce la nomination de Skander Darragi à la tête de [son bureau d'Avignon](#). Il succéde à [Luc Droulez](#), qui prend sa retraite après 41 années au sein du cabinet, dont 10 à la direction locale.

Avocat associé depuis 2017, Skander Darragi a intégré Fidal en 2010, il a également développé une expertise en procédures collectives et s'investit dans la profession en tant que Secrétaire de la CARPA et membre élu du Conseil de l'Ordre des avocats [du barreau d'Avignon](#).

« Après avoir commencé comme élève avocat et construit ma carrière au sein de ce bureau auquel je suis profondément attaché, je suis honoré d'en prendre aujourd'hui la direction, déclare Skander Darragi. Je remercie vivement Luc Droulez pour son accompagnement bienveillant dans cette transition et l'équipe d'Avignon avec laquelle nous continuerons à bâtir de belles réussites. »

Situé dans zone d'activité d'Agroparc, Fidal Avignon réunit une équipe qui accompagne les entreprises dans tous les domaines du droit des affaires : droit social (relations individuelles et collectives de travail, restructurations, représentation du personnel), droit fiscal (optimisation, contrôle et contentieux) et droit des sociétés (création, gouvernance, fusions-acquisitions, transmissions),

Ecrit par le 18 janvier 2026

Fidal Avignon, membre des 6 bureaux Fidal de [la Direction régionale Méditerranée](#), « confirme ainsi sa volonté de poursuivre un accompagnement de proximité, combinant expertise juridique de haut niveau et compréhension fine des enjeux économiques locaux », explique la direction du groupe comptant près de 90 implantations en France.

Créé à Grenoble en 1922 par Albert Liothaud, la Fiduciaire de France (qui prendra le nom de Fidal en 1991) constitue aujourd'hui le premier réseau de cabinet d'avocats d'affaires de l'Hexagone et le deuxième d'Europe.